

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 01/25

Le mardi onze mars deux mille vingt-cinq s'est tenue, au siège du SMIRTOM du Vexin, 8 chemin de Vernon 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

Communauté de Communes Vexin Centre : M. Bernard DELTRUC (Boissy L'Aillerie) – Mme Viviane HERD-SMITH (Brignancourt) - M. Nicolas BELANGE (Chars) – M. Georges VIALON (Cléry en Vexin) – M. Christophe NAKACH (Commeny) – M. Marc SARGERET (Condécourt) - M. Vincent IBRELISLE (Corneilles-en-Vexin) – Mme Fanny OUIN (Courcelles-sur-Viosne) – M. Patrick DUPREZ (Grisy-les-Plâtres) - M. Michel CATHALA (Guiry-en-Vexin) - M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) - M. Pascal FONTEYRAUD (Le Perchay) - M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) - M. Jean LORINE (Marines) - M. Alain MATEOS (Montgeroult) - M. Gérard MONTHILLER (Moussy) - Mme Aïcha IHMAD (Nucourt) - M. Guy PARIS (Sagy) - M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) - M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) - Mme Myriam LINDER (Théméricourt) - M. Jérémy PENTHER (Theuville) - M. Didier AUGUSTIN (Us) - M. Denis LAZAROFF (Vigny)

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Frédéric GODIN (Arronville) - M. William BOURGOIN (Butry-sur-Oise) – Mme Marie Agnès PITOIS (Ennery) - M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) - M. Vincent LAVOYE (Génicourt) - M. Jacques LEBECQ (Hérouville-en-Vexin) - M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) - M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée) -

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : M. Jean-Joël GIL (Ambleville) – Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) – M. Patrice VANAKER (Buhy) - Mme Martine JOLIVET (Chérence) – M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) - M. Raymond FROIDEVAL (Magny-en-Vexin) - M. Xavier BASCOU (Montreuil-sur-Epte) – M. Bruno MARAIS (Saint-Cyr-en-Arthies) -

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS :

M. Eric ZAMIA (Frémécourt) pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais Rhus)
M. Guy Antoine DE LA ROCHEFOUCAULD (La Roche Guyon) pouvoir à M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle)
Mme Joëlle VALENCHON (La Chapelle en Vexin) pouvoir à Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt)
Mme Martine GERBER (Neuilly-en-Vexin) pouvoir à M. Guy Paris (Sagy)

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS :

Communauté de Communes Vexin Centre : Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) – Mme Sandrine POULAIN-DUVAL (Avernes) - M. Patrick BRU (Berville) - M. Julien BOURREAU (Bréançon) - M. Jean-Pierre MARCHON (Frémainville) - M. Alexandre BIENFAIT (Haravilliers) - M. Olivier FLIGNY (Le Bellay en Vexin) -

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Christian DUMET (Labbeville) - M. Christian PION (Menouville) - M. Alain VAILLANT (Vallangoujard) - M. Pascal GASQUET (Valmondois)

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : Mme Valérie ARDEMANI TOPIN (Aincourt) - M. Eddy VAST (Arthies) - M. Gérard LEHARIVELLE (Banthelu) - Mme Monique VALADON (Bray et Lû) - M. Stéphane SANGNIER (Charmont) - Mme Hélène LUCAS (Chaussy) - M. Franck GOZET (Genainville) - M. Pierre POLVERARI (Hodent) - M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) - M. Éric HOECKMAN (Omerville) - Mme Dominique COURTI (Saint-Clair-sur-Epte) - M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais) - Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) - M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) - Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies) - M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village)

~

Délibération 01/25 : Prise d'acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2025

Dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale qui comportent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, l'élaboration du budget primitif est précédée d'une phase constituée par le débat d'orientation budgétaire (article L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le débat d'orientation budgétaire constitue une formalité substantielle dans la procédure d'adoption des budgets. Les obligations du DOB ont déjà été renforcées par l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 NOTRe et le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Ce débat s'effectue dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8 du CGCT.

Même si le débat d'orientation budgétaire n'a pas en lui-même de caractère décisionnel, sa teneur doit être retracée dans une délibération distincte de l'assemblée, afin de permettre au représentant de l'État de s'assurer du respect de la loi.

Conformément aux articles L.2121-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse, document d'analyse économique et financière, sera envoyée avec l'ordre du jour, afin de servir de support au Débat. Il est proposé d'en prendre connaissance au sein du Comité Syndical.

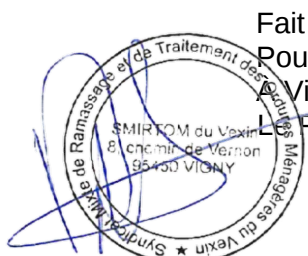
Lors de l'Assemblée Générale, le Président propose au Comité Syndical :

- **De donner acte** de l'organisation d'un Débat sur les Orientations Budgétaires 2025 pour le SMIRTOM du Vexin.
- **D'autoriser** le Président à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

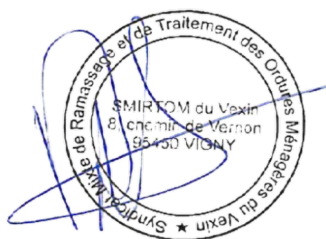
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Date de convocation : 06/03/2025
Certifié exécutoire par
Le Président du Comité,

Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Vigny, le 11 mars 2025
Le Président, Brahim MOHA



Compte tenu de l'envoi
En Préfecture le 25/03/2025
Et de la publication du 25/03/2025
Le Président,



<u>Membres en exercice :</u>	71
Présents :	40
Pouvoir :	04
Vote(s) Pour :	44
Vote(s) Contre :	00
Abstention(s) :	00

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 02/25

Le mardi onze mars deux mille vingt-cinq s'est tenue, au siège du SMIRTOM du Vexin, 8 chemin de Vernon 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

Communauté de Communes Vexin Centre : M. Bernard DELTRUC (Boissy L'Aillerie) – Mme Viviane HERD-SMITH (Brignancourt) - M. Nicolas BELANGE (Chars) – M. Georges VIALON (Cléry en Vexin) – M. Christophe NAKACH (Commeny) – M. Marc SARGERET (Condécourt) - M. Vincent IBRELISLE (Corneilles-en-Vexin) – Mme Fanny OUIN (Courcelles-sur-Viosne) – M. Patrick DUPREZ (Grisy-les-Plâtres) - M. Michel CATHALA (Guiry-en-Vexin) - M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) - M. Pascal FONTEYRAUD (Le Perchay) - M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) - M. Jean LORINE (Marines) - M. Alain MATEOS (Montgeroult) - M. Gérard MONTHILLER (Moussy) - Mme Aïcha IHMAD (Nucourt) - M. Guy PARIS (Sagy) - M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) - M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) - Mme Myriam LINSTER (Théméricourt) - M. Jérémy PENTHER (Theuville) - M. Didier AUGUSTIN (Us) - M. Denis LAZAROFF (Vigny)

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Frédéric GODIN (Arronville) - M. William BOURGOIN (Butry-sur-Oise) – Mme Marie Agnès PITOIS (Ennery) - M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) - M. Vincent LAVOYE (Génicourt) - M. Jacques LEBECQ (Hérouville-en-Vexin) - M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) - M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée) -

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : M. Jean-Joël GIL (Ambleville) – Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) – M. Patrice VANAKER (Buhy) - Mme Martine JOLIVET (Chérence) – M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) - M. Raymond FROIDEVAL (Magny-en-Vexin) - M. Xavier BASCOU (Montreuil-sur-Epte) – M. Bruno MARAIS (Saint-Cyr-en-Arthies) -

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS :

M. Eric ZAMIA (Frémécourt) pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais Rhus)
M. Guy Antoine DE LA ROCHEFOUCAULD (La Roche Guyon) pouvoir à M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle)
Mme Joëlle VALENCHON (La Chapelle en Vexin) pouvoir à Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt)
Mme Martine GERBER (Neuilly-en-Vexin) pouvoir à M. Guy Paris (Sagy)

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS :

Communauté de Communes Vexin Centre : Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) – Mme Sandrine POULAIN-DUVAL (Avernes) - M. Patrick BRU (Berville) - M. Julien BOURREAU (Bréançon) - M. Jean-Pierre MARCHON (Frémainville) - M. Alexandre BIENFAIT (Haravilliers) - M. Olivier FLIGNY (Le Bellay en Vexin) -

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Christian DUMET (Labbeville) - M. Christian PION (Menouville) - M. Alain VAILLANT (Vallangoujard) - M. Pascal GASQUET (Valmondois)

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : Mme Valérie ARDEMANI TOPIN (Aincourt) - M. Eddy VAST (Arthies) - M. Gérard LEHARIVELLE (Banthelu) - Mme Monique VALADON (Bray et Lû) - M. Stéphane SANGNIER (Charmont) - Mme Hélène LUCAS (Chaussy) - M. Franck GOZET (Genainville) - M. Pierre POLVERARI (Hodent) - M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) - M. Éric HOECKMAN (Omerville) - Mme Dominique COURTI (Saint-Clair-sur-Epte) - M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais) - Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) - M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) - Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies) - M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village)

~

Délibération 02/25 : Marché de fourniture de contenants pour le tri à la source des biodéchets

Le Président expose :

Le SMIRTOM du Vexin a lancé un marché de fourniture de contenants pour le tri à la source des biodéchets. Il s'agit d'acheter et d'installer des abri-bacs afin de mettre en place une collecte en apport volontaire des biodéchets dans certaines communes du territoire.

La consultation a été mise en ligne sur Medialex le 8 novembre 2024.

La publication dans un JAL est parue le 8 novembre 2024.

La date limite de remise était fixée au 9 décembre 2024 à 12h00.

4 candidats ont déposé une offre pour le lot 1 (fourniture d'abri-bacs et pièces détachées) :

- AXIBIO
- V3C ENVIRONNEMENT
- SAS WINBIN
- UTPM ENVIRONNEMENT

3 candidats ont déposé une offre pour le lot 2 (Fourniture de bio-seaux) :

- FM DÉVELOPPEMENT
- SAS SOLUBIO
- COLLECTAL

La commission d'Appels d'Offres (CAO) s'est réunie :

- Le 9 décembre 2024 pour l'ouverture des plis
- Le 20 décembre 2024 pour l'analyse des offres et attribution du marché.

La CAO a attribué le lot 2 (Fourniture de bio-seaux) à la société FM DÉVELOPPEMENT pour un montant de 13 020 € HT (15 654.00 € TTC).

La CAO a décidé de lancer une procédure de négociation avec les 4 sociétés ayant répondu au lot 1. Suite aux négociations du 22 janvier 2025, la CAO s'est à nouveau réunie le 12 février 2025 pour l'analyse des nouvelles offres et attribution du lot 1.

La CAO a attribué le lot 1 à la société UTPM ENVIRONNEMENT pour un montant total de 127 756.00 € HT (153 307.20 € TTC).

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à :

- **Signer** le marché avec les prestataires retenus par la Commission d'Appels d'Offres

- **Signer** tous les documents s'y rapportant (notamment ordres de services, avenant, ...)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
À Vigny, le 11 mars 2025
Le Président, Brahim MOHA

Date de convocation : 06/03/2025
Certifié exécutoire par
Le Président du Comité,
Compte tenu de l'envoi
En Préfecture le 12/03/2025
Et de la publication du 12/03/2025
Le Président,



Membres en exercice :	71
Présents :	40
Pouvoir :	04
Vote(s) Pour :	44
Vote(s) Contre :	00
Abstention(s) :	00



SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 03/25

Le mardi onze mars deux mille vingt-cinq s'est tenue, au siège du SMIRTOM du Vexin, 8 chemin de Vernon 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

Communauté de Communes Vexin Centre : M. Bernard DELTRUC (Boissy L'Aillerie) – Mme Viviane HERD-SMITH (Brignancourt) - M. Nicolas BELANGE (Chars) – M. Georges VIALON (Cléry en Vexin) – M. Christophe NAKACH (Commeny) – M. Marc SARGERET (Condécourt) - M. Vincent IBRELISLE (Corneilles-en-Vexin) – Mme Fanny OUIN (Courcelles-sur-Viosne) – M. Patrick DUPREZ (Grisy-les-Plâtres) - M. Michel CATHALA (Guiry-en-Vexin) - M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) - M. Pascal FONTEYRAUD (Le Perchay) - M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) - M. Jean LORINE (Marines) - M. Alain MATEOS (Montgeroult) - M. Gérard MONTHILLER (Moussy) - Mme Aïcha IHMAD (Nucourt) - M. Guy PARIS (Sagy) - M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) - M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) - Mme Myriam LINDER (Théméricourt) - M. Jérémy PENTHER (Theuville) - M. Didier AUGUSTIN (Us) - M. Denis LAZAROFF (Vigny)

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Frédéric GODIN (Arronville) - M. William BOURGOIN (Butry-sur-Oise) – Mme Marie Agnès PITOIS (Ennery) - M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) - M. Vincent LAVOYE (Génicourt) - M. Jacques LEBECQ (Hérouville-en-Vexin) - M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) - M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée) -

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : M. Jean-Joël GIL (Ambleville) – Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) – M. Patrice VANAKER (Buhy) - Mme Martine JOLIVET (Chérence) – M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) - M. Raymond FROIDEVAL (Magny-en-Vexin) - M. Xavier BASCOU (Montreuil-sur-Epte) – M. Bruno MARAIS (Saint-Cyr-en-Arthies) -

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS :

M. Eric ZAMIA (Frémécourt) pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais Rhus)
M. Guy Antoine DE LA ROCHEFOUCAULD (La Roche Guyon) pouvoir à M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle)
Mme Joëlle VALENCHON (La Chapelle en Vexin) pouvoir à Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt)
Mme Martine GERBER (Neuilly-en-Vexin) pouvoir à M. Guy Paris (Sagy)

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS :

Communauté de Communes Vexin Centre : Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) – Mme Sandrine POULAIN-DUVAL (Avernes) - M. Patrick BRU (Berville) - M. Julien BOURREAU (Bréançon) - M. Jean-Pierre MARCHON (Frémainville) - M. Alexandre BIENFAIT (Haravilliers) - M. Olivier FLIGNY (Le Bellay en Vexin) -

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Christian DUMET (Labbeville) - M. Christian PION (Menouville) - M. Alain VAILLANT (Vallangoujard) - M. Pascal GASQUET (Valmondois)

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : Mme Valérie ARDEMANI TOPIN (Aincourt) - M. Eddy VAST (Arthies) - M. Gérard LEHARIVELLE (Banthelu) - Mme Monique VALADON (Bray et Lû) - M. Stéphane SANGNIER (Charmont) - Mme Hélène LUCAS (Chaussy) - M. Franck GOZET (Genainville) - M. Pierre POLVERARI (Hodent) - M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) - M. Éric HOECKMAN (Omerville) - Mme Dominique COURTI (Saint-Clair-sur-Epte) - M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais) - Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) - M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) - Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies) - M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village)

~

Délibération 03/25 : Renouvellement du marché de collecte (lancement d'une consultation)

Le Président expose :

Le marché de collecte conclut avec la société SEPUR se termine le 31 décembre 2025.

Le SMIRTOM du Vexin doit donc lancer une consultation pour le renouvellement de ce marché. Pour cette procédure, le syndicat sera assisté par le bureau d'études TRIDENT.

Le Dossier de Consultation des Entreprises est en cours de préparation.

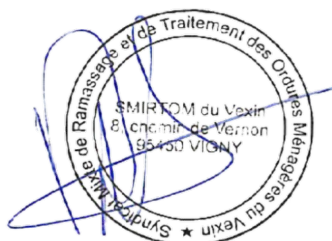
Le Président proposera au Comité Syndical de l'autoriser à :

- **Lancer** une consultation pour le renouvellement du marché de collecte
- **À signer** tous les documents s'y rapportant (notamment ordres de services, avenants...)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
À Vigny, le 11 mars 2025
Le Président, Brahim MOHA

Date de convocation : 06/03/2025
Certifié exécutoire par
Le Président du Comité,
Compte tenu de l'envoi
En Préfecture le 25/03/2025
Et de la publication du 25/03/2025
Le Président,



<u>Membres en exercice :</u>	71
Présents :	40
Pouvoir :	04
Vote(s) Pour :	44
Vote(s) Contre :	00
Abstention(s) :	00